

Attestation de rémunérations à remplir par l'employeur

GROUPE
NOVALIS TAITBOUT

Les sommes ci-dessous indiquées devront être reportées sur votre déclaration annuelle de salaires. Elles seront prises en compte dans l'ajustement annuel des cotisations dues par l'entreprise.

ENTREPRISE	Raison sociale : -----	N° de dossier : GT0 -----
PARTICIPANT NON CADRE	NOM : ----- N° S.s. : ----- Fonction : -----	Prénom : ----- -----
PERIODE	Du : ----- au : -----	

SALAIRES DE L'EXERCICE

*	Salaire brut total de la période hors sommes isolées	[]
*	Sommes isolées (voir notice en annexe)	[]
	TOTAL BRUT	[]
*	Plafond de la Sécurité sociale de la période	[]

Si le plafond de la Sécurité sociale retenu ne correspond pas au plafond normal de la période, préciser la situation particulière justifiant cette différence (compléter la case correspondante) :

<p>* Temps partiel</p> <p style="text-align: center;"> $\frac{\text{salaire brut temps partiel}}{\text{salaire brut temps plein}} = \text{-----} \%$ </p>	<p>* Période non rémunérée</p> <p>du ----- au -----</p> <p>Motif : -----</p>
<p>* Paie décalée -----</p> <p>* autres (préciser) -----</p>	<p>* Participant à employeurs multiples <input type="checkbox"/></p>

Date de rupture du contrat de travail

(la rupture est fixée à la fin de la période de préavis, même non effectué)

[]

A _____ le _____

Cachet de l'entreprise - Signature :

Document à retourner à l'adresse suivante :

<p>GROUPE NOVALIS TAITBOUT Délégation de Saint Pierre et Miquelon 9 rue Albert Briand BP 4298 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon</p>
--